PROTOCOLE DE REPRISE ET PROTOCOLE SANITAIRE

A COMPTER DU LUNDI 18 MAI 2020 POUR

LE COLLEGE LUCIE AUBRAC D'ISNEAUVILLE

Madame, Monsieur,

Le ministère de l'Éducation nationale a publié, dimanche 3 mai 2020, le protocole sanitaire de réouverture des écoles et des établissements scolaires. Composé de deux guides de plus de 50 pages, pour le premier et le second degré, il prévoit les dispositions sanitaires pour plusieurs domaines, comme le nettoyage/désinfection des locaux, les sanitaires, l'accueil des élèves, les salles de classe, la circulation des élèves et des adultes, la demi-pension, la récréation, les personnels et les cas de Covid-19.

Vous en trouverez ci-dessous une synthèse, une analyse et une déclinaison pour notre collège.

5 grands axes fondamentaux:

Distanciation physique
Gestes barrières
Limitation du brassage des élèves
Nettoyage et désinfection des locaux
Formation, information, communication

1. La reprise du 18 mai se fera sur le principe du <u>volontariat des familles</u> et ne concernera, au moins jusqu'au lundi 1^{er} juin, que les seules classes de 6è et 5è. Les familles sont donc libres de garder leur enfant à la maison. Depuis ma communication à l'ensemble des membres de la communauté éducative du mercredi 29 avril, les familles ont commencé à se positionner par rapport à cette reprise. Il apparait qu'un nombre assez important de familles semblent avoir fait le choix du retour vers l'Ecole, en conséquence, les équipes et moi-même avons décidé de mettre en place un système qui permette d'accueillir la totalité du <u>public cible</u> de la journée. Cependant, les familles qui prendraient la décision de ne pas remettre leur enfant au collège sont priées de me le faire savoir dans les meilleurs délais (<u>benoit.marc@ac-rouen.fr</u> ou TEL: 02 35 12 62 20). La décision arrêtée sera définitive jusqu'au 1^{er} juin.

Chaque matin, les familles devront assurer la prise de température de l'enfant avant son départ au collège :

- 37,8° ou plus = pas d'école et maintien à la maison
- Symptômes = pas d'école et maintien à la maison

Pour la meilleure information de tous, je tiens à vous faire savoir que Mme Boiteux, notre infirmière scolaire, sera vraisemblablement absente à la reprise du 18 mai 2020.

2. Distanciation sociale et masques :

La doctrine sanitaire générale est la suivante : Le masque dit « grand public » (masque chirurgical industriel, masque en tissu industriel, masque en tissu de fabrication maison) est imposé dans le cas où les règles de distanciation (1 mètre minimum entre chaque individu) ne sont pas respectées, ne peuvent pas être respectées ou risquent de ne pas l'être. En conséquence, <u>le masque est obligatoire dans les transports scolaires</u>, donc, avant même l'arrivée de l'enfant au collège (cette information m'a été confirmée par VTNI).

Le masque est obligatoire pour les élèves au sein du collège dans les couloirs, pendant les récréations et dans toutes les circonstances pendant lesquelles la distanciation n'est pas, ou risque de ne pas être, respectée.

Il n'est donc pas obligatoire pour les élèves en classe, où la distanciation sera organisée (les groupes seront limités à 15 élèves maximum), ni en salle de restauration scolaire. Il est en revanche obligatoire pour l'ensemble des personnels dans toutes les circonstances, y compris les cours.

ATTENTION: Depuis le 4 mai 2020, les masques sont en vente libre. Pour mémoire le masque est obligatoire dans les transports scolaires, donc, antérieurement à l'arrivée de l'élève au collège. Cependant nous sommes en mesure d'en fournir à tous les élèves qui n'en auraient pas à leur arrivée au collège à compter du 18 mai, la VTNI devrait pouvoir également aider en cas d'oubli du masque. Les masques en question nous ont été livrés le mercredi 13 mai. Cependant, je recommande donc très vivement aux familles dont les enfants seront de retour au collège à compter du 18 mai d'équiper personnellement leur enfant de 2 masques pour la journée.

Les personnels, eux, se verront remettre 4 masques réutilisables et lavables 20 fois (ces masques nous ont été livrés le 13 mai).

Mme Bertin, adjointe-gestionnaire, et moi-même avons procédé fin avril à la commande pour plus de mille euros de matériel sanitaire (masques, savon, gel...). Le stock de masques, acheté par le collège, pourra dépanner, compenser, suppléer à la marge...à la date de la rédaction de ce protocole, il ne nous a pas encore été livré. En revanche, le gel hydroalcoolique n'étant pas rendu obligatoire, notre stock sera utilisé prioritairement à la demi-pension, à l'accueil et pour les personnels. Le savon et les essuies mains ont été achetés en très grande quantité, notre stock est copieux.

Les élèves et les personnels seront, bien entendu, autorisés à apporter du gel s'ils le souhaitent.

Les gestes barrières: Lavage des mains 30 secondes minimum au savon ou gel hydro-alcoolique, serviette jetable ou air libre (entrée et sortie collège- après la récréation- avant l'entrée en classe- avant et après le repas- avant et après les WC - après avoir toussé ou éternué). A ce stade, il est à noter que les gants ne sont pas recommandés, il s'agit de privilégier avant tout le lavage des mains. Le gel hydro-alcoolique n'est pas une contrainte, le savon doit être privilégié.

Tousser/éternuer : Dans le coude.

Mouchoirs jetables : Le jeter immédiatement après dans une poubelle.

Saluer: Pas de bise, Pas de poignée de mains.

Attention : L'entrée de l'établissement sera interdite aux adultes en dehors des personnels du collège. Seules les personnes autorisées, après passage à la loge de l'établissement, pourront rentrer dans les bâtiments. Tous les rendez-vous seront à honorer dans les locaux compris entre la loge et le couloir administratif.

Si, dans le courant de la journée, un élève présente des symptômes (toux, éternuements, essoufflement, maux de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre), il sera isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte, les responsables légaux seront contactés sans délai et l'élève devra rentrer chez lui.

En l'absence à prévoir de notre infirmière, j'interviendrai moi-même avec Mme Lecordier, CPE, auprès de chaque groupe dès la première heure afin d'informer les élèves sur les gestes barrières et les protocoles.

3. Nettoyage et désinfection des locaux.

La semaine du 11 au 15 mai sera consacrée totalement au nettoyage et à la remise en ordre des locaux. Doctrine sanitaire applicable dès le 11 mai :

- Lieux non fréquentés depuis 5 jours et plus = nettoyage ordinaire et aération.
- Lieux fréquentés depuis moins de 5 jours = désinfection avant le retour dans l'établissement.

La ventilation des salles sera assurée aux récréations et le midi. En ordre général, une vigilance particulière sera assurée à ce sujet afin que tous les locaux de l'établissement soient régulièrement et abondamment aérés et ventilés (y compris le restaurant scolaire).

Les journées des 11, 12 et 13 mai seront consacrées à la remise en état du rez-de —chaussée, du premier étage, des bureaux administratifs, de la cour de récréation, du restaurant scolaire et des parties communes. Les 14 et 15 mai seront entre autres, consacrés au 2è étage et aux salles spécialisées.

4. Organisation de l'accueil des élèves au collège LUCIE AUBRAC

A compter du 18 mai, l'accueil envisageable des élèves sera soumis à un certain nombre de <u>contraintes spécifiques</u> : Chaque niveau de classes représente plus ou moins 150 élèves. Au regard des consignes sanitaires et du contexte

propre au collège LUCIE AUBRAC, il semble prudent, au moins dans un premier temps et jusqu'à nouvel ordre, de n'accueillir qu'un demi niveau par jour afin de garantir la meilleure mise en œuvre des protocoles.

L'emploi du temps arrêté pour les lundi 18 et mardi 19 mai est consultable dès <u>maintenant</u> sur Pronote. Les salles utilisées le lundi ne seront pas utilisées le mardi afin d'assurer le meilleur nettoyage/désinfection possible.

Les enseignants n'assureront de continuité à distance avec aucune de leurs classes les jours où ils seront sollicités par les cours au collège. De la même manière, les classes accueillies en présentiel au collège n'auront pas de continuité à distance les jours en question. Cela ne signifie pas que dans les jours précédents, les enseignants n'auront pas fourni, éventuellement, le travail en quantité nécessaire pour la journée en question. La continuité sera assurée par tous les autres enseignants pour toutes les autres classes.

Les lundi 18 et mardi 19 mai, nous accueillerons les 6è en demi-classes selon la répartition suivante :

	Lundi 18 Mai: Gr1 Tous les élèves de	
6é1	Mailys Auvray à Chloé Griffon (14 élèves)	Clara Hamoudi Barre à Natsy Tchimbakala-Gomas (14 élèves)
6é2	Thibaud Berthelin à Jeanne Join (14 élèves)	Djenab Kaba à Fabien Valleran (15 élèves)
6é3	Manoé Baron à Marion Payen (14 élèves)	Mathilde Pinel à Clémence Zduniak (14 élèves)
6é4	Camille Bertoncini à Thomas Frelaut (14 élèves)	Enola Gomond à Manon Vandhuick (15 élèves)
6é5	Jade Belon-Francius à Lenaic Lacoffe (14 élèves)	Romain Lavieuville à Camille Tuncq (14 élèves)

Les lundi 25 et mardi 26 mai, nous accueillerons les 5^{èmes} en 2 demi-groupes, les jeudi 28 et vendredi 29 mai, les 6èmes en 2 demi-groupes dans la même composition que pour les 18 et 19 mai.

Les emplois du temps de la semaine du 25 au 29 mai seront rapidement consultables sur Pronote.

Il n'y aura, pour des raisons liées aux transports scolaires, aucune alternance d'organisée à la demi-journée, nous ne fonctionnerons exclusivement que sur la base d'un accueil de 8h à 16h sans alternance de groupes à midi. Les sonneries horaires seront coupées, les mouvements seront guidés par les personnels de la Vie scolaire.

En fonction des consignes nationales nous ajusterons notre dispositif à partir du 1^{er} juin.

Les mercredis 20 et 27 mai, le collège sera ouvert aux horaires habituels. Ces demi-journées seront consacrées à la rencontre des familles, à l'orientation, aux réunions pédagogiques, à l'accueil éventuel de petits groupes à déterminer, à des groupes de soutien, au dispositif « Devoirs faits » et à l'indispensable désinfection des salles de classe.

Les cars de ramassage scolaire passeront le matin à l'horaire normal, ils ne prendront que 15 élèves à la fois, le masque sera obligatoire, tous les élèves seront repris le soir à 16h au collège, il n'y aura aucune rotation le midi (Informations confirmées le 6 mai par VTNI).

A partir du 18 mai, l'établissement sera ouvert à 7h45, comme d'habitude, les élèves seront pris en charge dès le parvis, ils devront porter un masque et entrer dans la cour de récréation.

Ensuite, ils seront mis en rangs par classe dans le respect du mètre de distanciation. Avant de monter en classe, tous les élèves seront conduits vers les toilettes pour se laver les mains.

A l'issue de cette opération, ils se rendront dans une salle dont <u>ils ne bougeront plus</u>, les enseignants se déplaçant de salle en salle (nous n'utiliserons que les salles du premier étage, elles sont toutes « banalisées »). Dans les salles de classe, les élèves seront invités à ne pas se déplacer, à n'échanger aucun objet, le port du masque sera obligatoire pour l'enseignant mais pas pour l'élève tant que la distanciation sociale est respectée (1 m entre chaque table, 4m² par élève, ventilation/aération aux intercours et à la récréation, désinfections régulières).

Les élèves ne bougeront pas aux intercours, les récréations seront étalées de telle sorte que, jamais plus de 30 élèves ne soient en même temps dans la cour et aux toilettes.

Dans le souci d'assurer la meilleure hygiène possible, il sera demandé aux élèves d'enlever les cadenas des casiers et de les vider. Les casiers seront condamnés à mesure que les élèves les videront. De la même manière, il sera interdit de s'asseoir au sol.

Dans la mesure du possible et en fonction de nos capacités matérielles, une signalétique simple sera installée pour signaler les sens de circulation.

Il s'agira d'éviter absolument le brassage des élèves, les croisements, les ruptures de distanciation...

La demi-pension sera ouverte dès le 18 mai. Un repas simple sera servi aux demi-pensionnaires. Le conseil départemental communiquera aux équipes de cuisine des menus « type ». Les externes rentreront, comme d'habitude, manger chez eux sous la responsabilité de leurs parents.

Au restaurant scolaire, les élèves seront disposés à raison d'un par table, la règle de distanciation sera très aisément respectée au regard de la taille du restaurant scolaire.

Pour des raisons liées à l'encadrement sanitaire, un certain nombre de cours ne pourront se dérouler dans les conditions habituelles. Les salles spécialisées seront inaccessibles (SVT, Technologies, Sciences Physiques, Salles informatiques, CDI, salle de musique, salle d'arts plastiques, installations sportives...). L'accent sera mis dans un premier temps sur les matières fondamentales du socle commun (Français, Mathématiques, LV1, Histoire-Géographie, LV2).

Cependant les collègues des disciplines dont les salles dédiées seront inaccessibles pourront rencontrer les élèves « de visu » pour faire un point sur le travail mis en œuvre depuis le 16 mars.

De la même manière, clubs, sorties, projets, voyages sont tous annulés jusqu'au 4 juillet ainsi que le dispositif PSC1. Dans un premier temps, et dans le but d'être avant tout rassurant pour les personnels, les familles et les élèves, il me semble indispensable d'envisager une reprise prudente et progressive dans ses objectifs matériels et pédagogiques. Si la situation le permet, que nous en avons la possibilité et que notre premier retour d'expérience est positif, une montée en charge de notre protocole pourra être envisagée en juin.

Situation des personnels

Nous aurons à prendre en compte la situation particulière de certains personnels connaissant des fragilités de santé, des personnels dont un membre de l'entourage présente des risques en terme de santé ainsi que des personnels dans l'impossibilité d'assurer la garde de leurs enfants.

Ces situations feront l'objet d'une très grande vigilance et d'une attention particulière afin de garantir la sécurité de tous. Un cadre national a été fixé. J'invite les éventuels personnels concernés à se rapprocher de moi dans les meilleurs délais.

Les personnels du conseil départemental se verront remettre des masques par la collectivité territoriale.

A compter du lundi 11 mai, tous les personnels seront autorisés à fréquenter le collège comme ils le souhaitent en respectant, bien évidemment, les règles de distanciation sociale en vigueur à cette date.

La salle des professeurs ne devra être fréquentée que ponctuellement et pour des raisons absolument utilitaires. Je demanderai à M. Goncalves, notre chef de cuisine de préparer chaque matin un espace pour le café des personnels à la récréation dans le réfectoire afin de garantir les règles de distanciation. Cet espace sera rangé et nettoyé avant l'accueil des commensaux du midi.

Comme annoncé antérieurement, nous organiserons une « pré-rentrée » les 11 et 12 mai dans les conditions suivantes :

- Le lundi 11 mai de 10h à 12h réunion avec les professeurs principaux de 3è en salle polyvalente.
- Le lundi 11 mai de 14h à 16h réunion avec les professeurs principaux de 6è en salle polyvalente.

- Le Mardi 12 mai de 10h à 12h réunion avec les professeurs principaux de 5è en salle polyvalente.
- Le Mardi 12 mai de 14h à 16h réunion avec les professeurs principaux de 4è en salle polyvalente.

<u>Dans la page de référence d'eduscol https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html</u> sont publiés sous forme de fiches :

- les éléments pour préparer les conditions générales d'accueil dans une école ou un établissement
- des informations, des documents de référence et des **recommandations pédagogiques pour chaque niveau** afin d'aider les professeurs à personnaliser le parcours pédagogique des élèves.

Les assistants d'éducation et assistants pédagogiques reprendront leur service le lundi 18 mai selon les horaires habituels. Les AESH seront sollicités autant que de besoin et en fonction de la présence des élèves dont ils assurent le suivi (la proximité avec l'élève imposera le cas échéant, le port du masque).

Ce protocole, propre au collège LUCIE AUBRAC, est voué à être évolutif. Les consignes nationales sont directement impactées par l'évolution de la propagation du virus. Ce protocole vaut pour la période du 18 au 29 mai et sera amendé en fonction du retour possible des élèves de 4è et 3è voire de consignes nouvelles imposées par la politique sanitaire nationale.

Depuis le 16 mars, les équipes du collège sont mobilisées, la communauté éducative de l'établissement a fait preuve de sang froid, de détermination et d'un sens remarquable de l'adaptation. La grande réussite du dispositif de continuité à distance ne peut que nous rendre optimistes. Nous saurons collectivement, en restant solidaires et unis, réussir ce progressif retour vers le collège.

Plus que jamais, je tiens à adresser mes remerciements à chacun d'entre vous et vous assurer de mon total dévouement pour la période qui s'ouvre.

M. Benoit MARC, Principal du collège LUCIE AUBRAC.